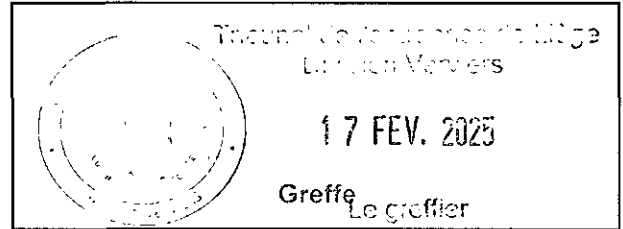


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25029150



N° d'entreprise **0435 015 306**
Nom

(en entier) **Collections et Patrimoines**
(en abrégé) **CP**

Forme légale **ASBL**

Adresse complète du siège **Rue Belle-Vue 1A - 4840 Welkenraedt**

Objet de l'acte : Publication du changement de représentant permanent du commissaire de l'association.

L'organe d'administration a pris connaissance du fait que la société Baker Tilly Audit, Comptabilité, Conseil SRL, commissaire de notre association, a décidé de remplacer Madame Anne DORTHU par Monsieur Christophe HABETS, réviseur d'entreprises, en tant que représentant permanent avec effet à partir du 1^{er} octobre 2024 et concernant donc l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Certifié sincère et véritable le 17 février 2025.

Alain MAGER, administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.

Au verso

Nom et signature (sans apparence) de la personne ou des personnes mentionnées.